Troisième Année, No 95 — Le numéro 5 centimes — Mardi, 17 Juillet 1906

Bibliothèque Cantonale Sion

ABONNEMENTS :
Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger : Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais . . . . 10 Ct.
Suisse . . . . 15 »
Etranger . . . 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Corbeille de réponses

La presse radicale et socialiste continue d'épiloguer sur notre article *Pas d'Etat laïque* et sur l'entre filet que nous avons consacré, en réponse au *Confédéré*.

C'est presque de l'émotion.

Cet homme est d'un autre âge, s'est écrié le *Confédéré*.

Ch. Saint-Maurice est royaliste avec l'Eglise d'Espagne ou de Belgique, impérialiste avec l'Eglise du centre allemand, nationaliste et antisémite avec l'Eglise du centre allemand, nationaliste et antisémite avec l'Eglise de France, il serait tzariste avec l'Eglise de Russie si cette Eglise dépendait de Rome. Et vous voyez que cela ne l'empêche pas de jouer chez nous à la démocratie. Nous lui demandons si l'on peut être à la fois valet et démocrate, dit le *Peuple de Genève* de samedi. »

Précédemment, M. Valentin Grandjean, député au Grand Conseil de Genève écrivait :

Le *Nouvelliste valaisan* m'a fait l'honneur de consacrer un article de fond à mon idem sur l'« Etat laïque ». Bien entendu, la feuille catholique ne partage pas mes idées. Elle en profite même pour me décocher chrétiennement quelques traits pleins d'esprit.

Mon intention n'est point de rendre la pareille à l'auteur de cette prose. Je suis trop modeste pour rivaliser d'étincellement avec M. Ch. Saint-Maurice. Je veux simplement constater ici, une fois de plus, l'absence totale d'argumentation sérieuse, de logique et de raison qui préside à la polémique catholique. M. Saint-Maurice n'essaye même pas de me réfuter. Des affirmations, des déclarations *a priori*, voilà tout ce qu'il m'oppose.

Et, ce faisant, M. Saint-Maurice n'est que le bon écolier des hommes de foi et de dogmes, ses maîtres, qui ont toujours prêché l'ignorance favorable à leur domination. »

On le voit, notre rappel aux grands principes catholique pour la question de gouvernement dans la Société humaine produit un petit événement dans le monde politique.

C'est bien à notre insu, malgré nous.

Et nous nous comparons avec humiliation à ce M. Jourdain qui, lui, faisait de la prose sans le savoir.

Nous croyons sincèrement n'avoir rien dit de bien nouveau, rien que l'Eglise n'ait de tout temps proclamé bien haut, **à savoir que les Etats doivent gouverner par Dieu et pour Dieu.**

Parbleu ! nous savons bien qu'en nos jours de jouissances et d'indifférence civilisée, c'est une chose énorme que d'affirmer les droits divins avant les droits humains.

Mais ce courage de notre foi religieuse, nous l'avons, et c'est le seul courage dont nous soyons justement fiers.

M. Valentin Grandjean dit qu'il ne comprend pas ce langage. Nous le croyons facilement, mais, alors, comment veut-il que nous discutions avec lui ? La thèse catholique, en matière de gouvernement, est lumineuse, elle a donc le droit de se faire écouter. Pour notre part, nous saisissons parfaitement le point de vue radical socialiste, libre-penseur.

Que M. Valentin Grandjean mesure la beauté et la profondeur de ce cri: «*Je suis chrétien* » qui était déjà la fière réponse des premiers disciples du Christ au proconsul romain siégeant dans son tribunal de mort, et nous pourrons mettre en parallèle, pour les étudier, les deux systèmes de gouvernement : l'Etat laïque et l'Etat chrétien.

On ne peut pas discuter une chose que l'on ne connaît pas.

Nos adversaires s'étonnent que nous puissions être monarchiste avec l'Espagne, l'Autriche ou l'Allemagne et démocrate, dans notre pays, en Suisse.

Il faut franchement être ânes bâtés pour s'étonner de cela.

Jamais l'Eglise n'a témoigné la moindre hostilité contre la démocratie, d'autant moins que la démocratie découle du *Sermon sur la montagne.*

L'Eglise n'a pas de forme politique préférée ; elle s'accomode de tous les gouvernements.

Son royaume n'est pas de ce monde, et peu lui importe que ce soit la Royauté, l'Empire ou la République, du moment où règne en même temps le respect des consciences.

Jusqu'à présent, il n'y avait que les Radicaux sectaires pour ignorer cela, faut-il leur ajouter les Socialistes ?

Ainsi ce pauvre Charles Saint-Maurice, tant attaqué, tant vilipendé, n'est pas essentiellement conservateur et ne l'a jamais été. Il est d'abord *essentiellement* catholique, puis conservateur après, et en tant que le régime conservateur servira l'Eglise et le Pays.

Est-ce assez clair, assez loyal ?

Et quoi, nous vous le demandons, de plus simple, de plus noble, de plus désinterressé que cette abdication politique devant l'intérêt supérieur des croyances religieuses, que cette inclinaison pieuse de tout drapeau devant la Croix de Jésus, faisant de cette croix l'étendard sous lequel tout le monde peut s'assembler ?

Le *Peuple de Genève* persistera-t-il à nous qualifier de valets, nous qui déclarons ne courber le genou que devant Dieu ?

Elle serait bonne celle-là, et il faudrait vraîment avoir le cerveau à l'envers, ce qui ne serait pas étonnant sous le bonnet rouge du jacobin !

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Photographie. — La revue spéciale « Photo-Gazette » signale l'heureuse tendance qu'il y a, en photographie, à entourer les portraits en pied d'accessoires plus naturels que ceux auxquels on recourait à l'origine de cet art. Les colonnes tronquées, les tables à pieds torses, les balustrades de terrasses, les vases archaïques ont littéralement « sévi », et s'il n'y avait pas le charme attendri et touchant des souvenirs, on se tordrait de rire en feuilletant un vieil album de photographies familiales.

De plus, le sujet devait poser longtemps, et s'efforcer de rester figé dans une attitude de convention, avec un sourire qui devenait inévitablement une sorte de pénible « rictus ».

La nouvelle école — si l'on peut s'exprimer ainsi — conseille, à juste titre, de mettre le modèle dans son milieu naturel. On n'a plus à compter avec la hauteur des surfaces sensibles, laquelle imposait le grand éclairage de l'atelier. Il en restera, pour l'avenir, des documents qui n'auront rien de comique, et ce sera certainement un grand progrès.

Ce sont les « amateurs », en photohraphie, qui ont débuté dans cette voie, et quelques-uns d'entre eux y ont si bien réussi que les « professionnels » entrent dans le mouvement. Aux Etats-Unis, notamment, au lieu d'attendre le client sous le vitrage de leur atelier, il font savoir « urbi et orbi » qu'ils se rendent à domicile. Pour les dames surtout, cela est tout à fait agréable, car leur toilette peut être irréprochable au mouvement du « Ne bougeons plus! », au lieu d'avoir été retouchée à la hâte dans une sorte de cabinet de toilette quelconque, plus rempli de bonnes intentions que des accessoires jugés essentiels pour arriver à la perfection souhaitée.

Il y aura toujours à résoudre la question si difficile du bon éclairage ; autant que possible il convient de ne pas recourir aux photopoudres ; cependant quelques appareils récents, avec lesquels on les emploie, tamisent et diffusent très bien la lumière, tout en absorbant la fumée. En tout état de cause, la tendance artistique au « cadre réel » que nous signalons mérite d'être encouragée.

Un pigeon de rapport. — A Charleroi, avant hier soir on a fait les honneurs d'une réception solennelle à un pigeonniste de Damprémy, M. Vandever, qui, avec un seul pigeon, avait gagné trente mille francs, au concours, le 18 juin, à Saint-Vincent (frontière franco-espagnole).

L'an dernier, ce même pigeon avait rapporté une somme à peu près égale, à son propriétaire.

Une île artificielle. — On mande de Washington que les Américains vont établir une île artificielle à l'entrée de la baie de Chesapeake. Cette île servira à élever des fortifications. Elle sera une copie de l'île sur laquelle se trouve construit un fort près de Tokio. On y instalera des canons de 14 pouces, en même temps qu'on établira des batteries de gros canons sur les caps Henry et Charles, entre lesquels l'île sera établie.

Les autorités américaines demanderont aux Japonais la permission de laisser un général américain inspecter les défenses de Tokio, que l'on considère à Washington comme étant remarquables, qu'on désirerait imiter dans la baie de Chesapeake.

Le moteur léger. On annonce que M. Edison a découvert, dans la Caroline du Nord et le Tennessee, de riches gisements de cobalt.

Il espère que cette découverte va révolutionner l'industrie électrique. En effet, des accumulateurs au cobalt pour véhicules automobiles seront deux fois moins lourdes que les accumulateurs actuels et d'un prix bien inférieur. M. Edison pense, grâce à ce cobalt, pouvoir construire un modèle d'automobile électrique par lequel les frais seront réduits de 55 0[0.

Pensée. — Pour se convertir le pécheur doit considérer : la majesté qu'il a offensée, la souillure qu'il a contractée, la bonté qu'il a méprisée, la gloire qu'il a perdue, et la peine qu'il a méritée.

Curiosité. — En Italie, bien des femmes sont employées comme aiguilleurs sur des chemins de fer. Etant moins sujettes que les hommes à la passion des liqueurs, elles peuvent mieux prévenir les accidents, dit-on...

Simple réflexion. — Le plus souvent on reconnaît mieux le cocher auquel on confie ses chevaux que le gendre auquel on confie sa fille.

Mot de la fin. — Dialogue sur le Grand Pont.
— Comment ! encore à Sion par ces chaleurs ?
— Mais, certes...
— Quand partez-vous ?
— Dame !... quand il fera un peu plus frais...

Grains de bon sens

Il y a autorité et autorité

Nous avons dit que la loi civile est juste, excellente même, quand elle commande le repos du dimanche, et qu'elle est injuste et souverainement impie, quand elle se permet de délier les hommes de l'obligation d'observer le repos du dimanche *au mépris de l'autorité ecclésiastique.*

Il est évident que la loi civile est excellente dans le premier cas puisque non seulement elle est conforme à la loi divine, mais encore elle stimule les hommes à observer cette loi divine.

Elle est injuste dans le second cas, parce que la loi du repos du dimanche, n'est pas seulement loi civile, mais c'est primairement et essentiellement une loi divine, elle a Dieu même pour auteur.

Or, l'auteur seul de la loi peut en dispenser, ou une autorité équivalente, car il est évident qu'il faut la même autorité pour promulguer une loi et pour l'abréger. Donc, Dieu seul peut dispenser du repos du dimanche, et il en dispense de fait par l'Eglise qu'il a lui-même établie sur la terre et à laquelle il a donné toute puissance de lier et de délier. L'autorité de l'Eglise est l'autorité de Dieu.

Il n'en est pas de même de l'autorité civile. L'autorité civile est purement humaine, elle promulgue des lois qui sont des lois humaines, et elle ne peut dispenser que des lois humaines. Elle vient de Dieu, sans doute comme toute autorité, mais elle n'a pas reçu de Dieu la mission spéciale d'interpréter sa loi et de l'imposer aux hommes. L'autorité civile est donc soumise aux lois divines dans la même mesure que les hommes sont soumis à Dieu ; elle n'a ni le devoir ni le droit d'interpréter et de changer les lois divines : l'Eglise seule a ce devoir et ce droit.

Il résulte de ces quelques considérations que l'autorité civile n'a le droit de permettre le travail du dimanche que d'accord avec l'autorité ecclésiastique, et qu'un chrétien ne peut pas, en conscience, travailler le dimanche avec la seule permission de l'autorité civile, l'autorité ecclésiastique n'ayant pas été consultée ou refusant son consentement.

PIERRE DES HUTTES

LES ÉVÉNEMENTS

Destruction du christianisme en France

Les événements de France se développent comme un cyclone politique ravageant tout. Ce qu'il y avait de plus ancré dans les mœurs est arraché et emporté violemment comme une feuille morte. Les agents destructeurs qui sont au gouvernement obéissent au souffle des loges maçonniques qui poursuivent avec rage la destruction du christianisme.

M. Clémenceau vient de lancer un nouveau décret ordonnant la fermeture dans vingt départements de 129 établissements congréganistes d'instruction, ce qui porte à 476 le nombre des établissements fermés depuis le 25 juin.

Dans le décret en date d'hier nous relevons, en Haute-Savoie : Sœurs de la Charité sous la protection de Saint-Vincent-de-Paul, de la Roche-sur-Foron, à Thonon-les-Bains, rue des Granges.

Sœurs de Saint-Joseph, d'Annecy, à Evian-les-Bains.

Jolie façon de célébrer la fête du 14 juillet !

Et ce n'est pas la fin. Tant qu'il restera une maison religieuse à fermer, le sinistre gouvernement lancera ses décrets.

Dans quel but ?

Uniquement dans le but de déchristianiser la France. On veut à tout prix que la jeunesse soit élevée sans religlon C'est le retour au paganisme. Une France païenne doit être subtituée à la vieille France catholique.

La tentatfve est insénsée. Elle échouera grâce à la conscience et au patriotisme des familles catholiques.

Mais, quel affreux chaos, si elle venait à réussir comme l'ont projeté les indignes exploiteurs de la France !

Le paganisme, transplanté dans une société munie de toutes les forces de la civilisation matérielle, serait mille fois plus dangereux que le paganisme des sociétés qui ne passédaient que la civilisation rudimentaire antique. On ne connaissait pas alors la fabrication des bombes, l'usage du pétrole et des essences pour l'incendie des villes. Toutes les puissances de destruction sont aujourd'hui à la portée du premier venu. Et s'il n'y a pas un frein moral de conscience personnelle pour contenir l'anarchie et l'assassinat, que reste-t-il de sécurité aux habitants d'une maison, aux voyageurs du grand chemin ?

Ont-ils songé à cela, les législateurs et gouvernements qui s'attribuent la mission satanique de détruire l'œuvre de Jésus-Christ sur la terre ?

S'ils n'y songent pas, d'autres doivent y songer et réagir. C'est à tous, et à chacun qu'incombe aujourd'hui le devoir de défendre l'édifice attaqué. La bataille est livrée furieusemeut. Qu'il reste au moins cette devise de combat empruntée au paganisme lui-même : « Pro aris et focis » — Pour ses autels et ses foyers ! Nul ne peut rester indifférent devant les coups portés à la religion et à la sécurité sociale.

Nouvelles Etrangères

En vacances. — La Chambre française après avoir volé la réintégration dans l'armée de Dreyfus et de Piquart, et le transfert des cendres de Zola au Panthéon a pris ses vacances. Le sénat a également clôturé sa session

Traité de commerce. — La Chambre des députés autrichienne a repris la discussion du traité de commerce avec la Suisse.

Mort de Mgr Lamouroux. — Mgs Lamouroux, archevêque de Rouen, est mort vendredi matin, à 11 h. 50.

Nss lecteurs se souviennent que le vénéré prélat avait à raison de l'état de santé, donné sa démission et que le Pape avait nommé Mgr Lecœur pour le remplacement.

En allant à la r'vue. — Désireux d'assister à la revue du 14 jnillet, M. et Mme Delaforge, habitant Valenciennes, prirent hier l'express de Paris.

Dans leur compartiment s'installa un jeune homme à la mise élégante, aux manières distinguées.

En cours de route, M. Delaforge, qu venait de lire dans un journal le programme de la fête nationale, en fit part à sa femme.

—Je pense, lui dit-il en souriant, que tu seras satisfaite de ton excursion. Et puis, du verras Sisovath !

Parfaitement répliqua Mme Delaforge, la mine réjouie. La seule chose qui m'effraye un peu, ajouta-t-elle, c'est la difficulté de trouver où nous loger. Les hôtels doivent regorger de provinciaux, avec tous les trains de plaisir !

A ce moment, le voyageur leva les yeux et, s'approchant de M. Mme Delaforge :

— Pardon, fit-il, de se mêler indiscrètement à votre conversation. Mais je puis vous tirer d'embarras. Précisément, ma sœur, qui habitera rue d'Hauteville, veut sous-louer une de ses chambres. S'il vous est agréable que je vous conduise chez elle, je suis persuadé que vous vous entendrez.

Joie du couple Delaforge.

Dès leur débarquement, gare du Nord, en compagnie de leur admirable cicerone, ils se transportèrent à l'adresse ci-dessus. Une personne d'âge mûr vint leur ouvrir.

Ma sœur, dit l'inconnu aux excursionnistes.

Et en quelques mots, il expliqua ce dont il s'agissait.

— Présentés par mon frère, vous êtes chez vous, répondit la dame. Je vais donner des ordres pour qu'on vous porte ici vos bagages.

Et, faisant une profonde révérence, elle sortit.

Au bout d'une heure, les nouveaux locataires ne voyant rien venir, M. Delarforge sonna. Personne ne répondit. Il ouvrit la porte donnant dans l'antichambre et appela. Toujours personne. Il descendit quatre à quatre chez la concierge :

La dame et son « frère », lesquels n'avaient loué l'appartement que pour deux jours, étaient partis peu à près l'arrivée des voyageurs, emportant les valises. Or, l'une d'elles contenait divers bijoux et valeurs atteignant 18,000 francs.

Comprenant qu'ils avaient été joués, M. et Mme Delarforge n'ont eu d'autres ressource que d'aller porter plainte au commissariat, en parodiant la célèbre chanson de Paulus :

Nous irons à Longchamp, la poche à l'aise.

La guerre entre le Honduras et le Guatemala. — Un télégramme de San Salvador annonce que la république de Honduras a déclaré dimanche la guerre au Guatemala.

Nouvelles Suisses

La grève de Zurich. — Nous lisons dans le *Journal de Genève* :

La grève des maçons et manœuvres se poursuit dans un calme complet, grâce à la tranquillité des grévistes et aussi, il faut le dire, à l'attitude résolue du gouvernement, qui a montré qu'il était décidé à faire respecter la liberté du travail et à réprimer tout désordre.

On attendait avec beaucoup de curiosité et d'intérêt la première tentative de fonctionnement de l'office municipal du travail. Il faut reconnaitre qu'elle n'a pas été heureuse. Les deux savants qui font partie de l'office, M. Herkner, professeur d'économie nationale et M. le Dr. Egger, professeur de droit à l'Université de Zurich, paraissent ne s'être pas rendu suffisamment compte des conditions du travail en Suisse et du rôle que joue le chômage, qui raccourcit en fait la durée du travail des maçons. L'office de conciliation a été plus loin que les ouvriers eux-mêmes en prétendant introduire le salaire minimum, rejeté l'année passée à la suite d'une grève de huit semaines et un salaire normal très élevé.

Les propositions de l'office ont été acceptées par les ouvriers ; ils n'auraient pu le faire sans une noire ingratitude. Mais les entrepreneurs ne sont nullement satisfaits. Une dépêche de Zurich nous apprend qu'ils ont décidé de rompre les pourparlers avec l'office et se refusent à jouer plus longtemps ce qu'ils considèrent comme un rôle de dupes.

Cette attitude des patrons risque de faire entrer la grève dans une phase orageuse ; elle peut cependant se comprendre. Les entrepreneurs, dans toute la Suisse, sont las des revendications continuelles des ouvriers et des grèves qui viennent entraver le travail. Comme ils l'ont déclaré dans un de leurs manifestes, ils savent que chaque concession qu'ils font aux ouvriers est considérée par ceux-ci comme un acte de faiblesse qui les engage à revenir à la charge. Une concession en amène une autre ; après la journée de neuf heures, les ouvriers réclameront celle de huit heures et il est impossible de voir le terme de leurs revendications.

En voulant tout obtenir, les ouvriers risquent de se voir tout refuser.

Les crimes anarchistes. — Il résulte d'un rapport du bureau fédéral de statistique que dans le délai référendaire, 28.970 signatures sont parvenues à l'autorité fédérale pour demander la votation populaire sur la loi du 30 mars 1906, complétant le code pénal fédéral du 4 février 1853, en ce qui concerne les crimes anarchistes. Sur ces 28,970 signatures, 96 ne sont pas valables, de sorte qu'il reste 28,874 signatures valables.

Le Conseil fédéral a consté que le nombre légal de signatures nécessaires pour soumettre la loi à la votation populaire n'a pas été atteint. En conséquence, il a décidé la mise en vigueur immédiate de la loi et en a ordonné l'insertion dans le *Recueil officiel des ordonnances de la Confédération.*

Les tziganes. — Le Conseil fédéral, sur la proposition de son Département de Justice et Police, a pris la décision suivante :

Il est interdit aux entreprises suisses de transport de transporter les tziganes. Le Département des postes et télégraphes est chargé de faire exécuter le présent arrêté.

Mise en vigueur — Le Conseil fédéral vient de déclarer la mise en vigueur de la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Emigrants — Le nombre des émigrants suisses se rendant dans les pays d'outre mer s'est élevée dans le premier semestre 1906 à 2650 contre 2550 en 1905.

Pélerinage. — Une vive animation règne au pélerinage de Mariastein. Hier 16 juillet est arrivé un convoi de pélerins de tout le canton de Soleure, comprenant de 2500 à 3000 participants. Le soir a eu lieu une procession grandiose avec cierges, musique et feux de bengale.

Horrible mort — Un accident s'est produit jeudi à la papeterie de Schopfheim, dans la vallée de la Viese Bâle. L'employé Siegewarth, ensuite d'un vertige, dit-on, est tombé la tête la première sur une courroie de transmission. Le malheureux a été littéralement déchiqueté, la tête projetée à plusieurs mêtres de distance du tronc, les bras arrachés, le le corps affreusement mutilé. Siegewarth, devait se marier dans quelques semaines.

Une évasion qui finit mal. — Un individu hongrois, qui se faisait passer pour inspecteur des forêts, accusé de vol de bijoux enBohême et qui s'était rendu coupable d'abus de confiance dans différents endroits du canton, était dernièrement arrêté à Baden Argovie. Il réussit, après un premier interrogatoire, à fausser compagnie au gendarme qui le reconduisait en prison, sauta par une fenêtre, tomba six mêtres plus bas sur un toit qu'ils escaladait et se mettait à courir à travers les champs. Plusieurs personnes s'étaient mises à la poursuite du fuyard qui fut finalement acculé à la Limmat. L'homme n'hésita pas, il se jeta à l'eau et se noya,

Le 1er août — La fête nationale du premier août à Brunnen aura lieu concurremment avec un concours de natation qui promet d'être très réussi

La foudre. — Au sujet du triple accident causé par la foudre à Wädenwil, on donne les renseignements saivants : Mercredi après-midi, les dames Bollier et Pfrender, et non Prender comme on l'a écrit par erreur, étaient occupées à la fanaison. Mme Bollier avait avec elle son enfant de trois ans. Un orage menaçant, on charga promptement un char de foin ; avant de le rentrer en grange, les dames et le petit garçon coururent encore chercher des instruments qui se trouvaient sous un poirier pour les préserver de la pluie. A ce moment un formidable coup de tonnerre retentit, et les trois personnes tombèrent. Le mari de Mme Bollier qui se trouvait à quelque distance du poirier, fut jeté à terre et resta quelque temps évanoui. Quand il revint à lui, il put constater que les deux femmes et l'enfant avaient cessé de vivre. Les victimes ont été tuées sur le coup. On a constaté que de légères brulures sur le corps, à la poitrine. Mme Bollier laisse trois petits enfants. Mme Pfrender n'avait pas d'enfants.

Le congrès catholique suisse. — Les nouvelles les plus réjouissantes nous parviennent sur la participation au congrès général des catholiques suisses qui aura lieu à Fribourg du 22 au 25 septembre. De la Suisse allemande, on nous annonce plusieurs personnes. Les catholiques de Genève, ceux du Jura bernois organisent des trains spéciaux. Les catholiques neuchâtelois viendront en foule et ceux du canton de Vaud ne resteront pas en arrière. Nous ne parlons pas de la population du canton de Fribourg, car chacun sait qu'elle accourra en masse, et déjà chaque district se prépare à une représentation particulière. Reste le Valais qui tiendra certainement à confirmer les excellentes dispositions qu'il avait manifestées au congrès de Sion.

On sait combien vaste est le champ d'activité de l'Association populaire. Il a paru que, pour faire de la bonne, le plus pratique était de diviser la tâche. Le comité central s'est donc divisé eu sections. L'une s'occupe des missions intérieures. Le deuxième a dans son ressort toutes les œuvres économiques, législation sociale, syndicats, société de secours mutuels, écoles professionnelles, etc. Uue troisième traite des œuvres de charité : patronages, conférences de saint Vincent-de-Paul, œuvres d'assistance et de relèvement, protection de la jeune fille. La quatrième s'occupe de toutes les questious d'enseignement : programmes scolaires, manuels, encouragement aux instituteurs et aux étudiants. L'encouragement aux sciences, aux lettres et aux arts est le domaine d'une cinquième section, et l'apologétique relève de la section de la presse.

Chacune de ces sections aura son assemblée particulière, et dans chacun des sujets d'actualité seront traités et discutés contradictoirement d'une manière approfondie. Le programme spécial de ces réunions sera publié ultérieurement, mais dès maintenant on peut se procurer au prix de 3,50 frs des cartes d'admission aux réunions des sections.

Fête fédérale de gymnastique. — La fête fédérale de gymnastique qui se tient à Berne est un vrai triomphe. L'affluence est énorme. Les exercices d'ensemble ont été une merveille pour les yeux. Plusieurs discours ont été prononcés. Le Président de la Confédération remercie las gymnastes du beau spectacle auquel il vient d'assister et leur a apporté, au nom des autorités fédérales, le salut de la République.. Il a constaté que si la paix règne en Europe il peut toujours survenir des complications et que la Suisse, pour sauvegarder son existence politique et économique comme état industriel, a besoin d'un peuple robuste et sain. La gymnastique est un des meilleurs moyens de le former. M. Forrer a remercié encore les gymnastes de ce qu'ils ont accompli jusqu'ici et les a engagé à persévérer pour le plus grand bien du pays.

Il a terminé par un hourra à la patrie que les gymnastes poussent avec enthousiasme.

Accident mortel. — Un gymnaste a été victime d'un accident mortel. Un jeune homme de 22 ans, Ch. Marchand, de Sonvilliers, Berne, employé à la Banque fédérale de Berne, est tombé dans la nuit, vers 4 heures du matin, de la fenêtre du troisième étage du numéro 4 de la Gurtenstrasse. Le corps est venu s'abattre dans la cour intérieure. La victime n'a pas repris connaissance et a succombé à 7 h.

La Région

Une usine électrique en flammes. — On écrit d'Evian :

Hier soir, samedi 14 courant, à 9 h., l'usine électrique de Chevenoz, à 17 km. d'Evian, qui fournit l'éclairage à Evian, Thonon, et à toute l'importante vallée d'Abondance, a été consumée par un incendie dont on ignore les causes.

A 2 h. du matin, on était maitre du feu, et à 4 heures les travaux de déblaiement ont commencé. Une équipe d'ouvriers électriciens a été demandée aux usines d'Œrlikon.

Le service provisoire de l'éclairage d'Evian est assuré par une ligne de secours des usines électriques de St-Jeoire, dans la vallée du Griffe. La municipalité des Eaux d'Evian a pris immédiament les mesures complémentaires pour garantir le fonctionnement normal de l'éclairage.

Nouvelles Locales

St-Maurice. — *Clôture du collège.* — Le collège de St-Maurice a clôturé dimanche sa brillante année scolaire 1905-1906, fréquentée par plus de 240 élèves. La représentation a eu le même succès que le dimanche précédent, et la distribution des prix a été souvent interrompue par les applaudissements des élèves et du public.

Sur l'estrade avaient pris place S. G. Mgr Paccolat, M. le Conseiller d'Etat Burgener, M. de Werra, membre du Conseil de l'Instruction publique, M. le Rd Curé de Troitorrent et M. l'avocat Coquoz de Martigny.

La veille, M. le conseiller d'Etat Burgener avait prononcé, à la fin des examens, un des plus beaux discours que nous ayions jamais entendu. *Ora et labora ! Priez et travaillez*, tel est le sujet développé avec cœur, avec conviction, et, naturellement, avec éloquence, par l'éminent chef du Département de l'Instruction publique.

Ce discours a provoqué dans les rangs des étudiants un enthousiasme qu'ils garderont vivant dans leur souvenir, durant ces vacances.

Nous reviendrons, d'ailleurs, et sur ce discours et sur cette fin d'année scolaire.

Sion. — (*Corr.*) — Il s'est créé, dernièrement, ici, une Coopérative ouvrière sur la base du système Raiffeisen.

Le but est de faciliter aux membres les achats de denrées alimentaires et de leur fournir le crédit nécessaire pour les emprunts qu'ils seraient obligés de faire pour l'acquisition de biens économiques productifs tels que machines, maison à bon marché, etc.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements peuvent s'adresser directement à un des membres suivants :

Mutti Félix, président
Braïdle Fréd., caissier
Praz Lucien, secrétaire

Nous souhaitons plein succès aux courageux initiateurs et nous émettons le vœu que les caisses Raiffeisen, si avantageusement connues ailleurs, deviennent une source de prospérité pour le Valais.

X.

Barreau valaisan. — Ensuite d'examens subis avec succès, M. *Henri Villa*, de Loèche, à Brigue, vient de recevoir le diplôme d'avocat. De leur côté, MM. *Henri Bioley*, fils, à Monthey, et *Eyer Joseph*,, de Birhisch. à Sion, ont obtenu celui de notaire.

Nos félicitations.

St-Léonard — Au sujet du terrible accident dont le *Nouvelliste* a parlé samedi, la *Liberté* donne les détails suivant :

L'établissement de la canalisation en vue de la création de l'usine électrique de la ville de Sion au bord de la Lienne, Saint-Léonard, vient de coûter trois vies humaines. Voici dans quelles circonstances :

Il se construit en ce moment un tunnel d'une longueur d'environ 900 mètres le long de la Lienne. Les coups de mine partent à midi et de là, de six en six heures. Trois ouvriers se rendaient hier soir, vers les cinq heures, dans l'intérieur du tunnel à l'effet de charger les mines. Un ouvrier se trouvant à l'entrée du tunnel sentit tout à coup une forte secouse et, au même instant, l'on entendit l'explosion et on se douta d'un accident. Les ouvriers s'élancèrent dans le tunnel. Revaz, qui marchait en tête, fut asphixié, mais se remit bientôt, dès qu'il fut transporté hors du tunnel. Au fond de la galerie, l'on retrouva d'abord M. Jean Gilloz, de St-Léonard, qui avait la tête fracassée et dont les habits et souliers étaient littéralement en miettes. Quant aux deux autres, Anthaumatters, domicilié à Saint-Léonard, et Egge, de Sion, on n'en retrouva plus que les troncs. Têtes et jambes ne furent retrouvées qu'à l'état bouillie. Ce ne fut qu'à quelques lambeaux d'habits que l'on put identifier les malheureux. L'on ne sait comment l'accident s'est produit et la chose ne s'expliqera jamais, les infortunés témoins de la castatrophe ayant péri.

Le tribunal, accompagné de deux médecins, se rendit le même soir sur les lieux pour procéder aux constatations légales. Les corps ont été transportés cet après-midi au village de St-Léonard, au bâtiment des pompes, et les funérailles auront lieu demain dans ce village.

Le travail a complètement cessé sur les chantiers de l'entreprise et les ouvriers, une trentaine, sont descendus à Saint-Léonard accompagnant leurs malheureux camarades. L'entreprise avait assuré les mineurs. Mais qu'est l'indemnité qui sera allouée aux familles quand l'on pense que Anthaumatters était père de cinq. Eggs de trois enfants en bas âge, et que Gillioz, célibataire, était le soutien de ses parents.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Nouveaux troubles en Russie

Un tram qui s'emballe

Frascrti, 16 juillet, — Un tramway électrique stationnant sur la place de Frascati, est parti sans cause connue, parcourant une descente en grande vitesse. Il tamponna une voiture électrique qui arrivant de Rome. 35 peronnes ont été blessées.

Guerre entre républiques

New-York, 16 juillet, — Une dépêche de Managon annonce qu'une forte armée guatémalienne a envahi le Honduras et la république de San Salvador. Des combats sont engagés dans les deux pays. Les Guatémaliens marchent sur le Honduras.

Massacres au Natal

Londres, 16 juillet. — On mande de Johannesburg que d'après le *Sunday Day* 3000 indigènes ont été tué au Natal après les combats de Mome-Valley. Les troupes indigènes levées par les Anglais achevaient les blessés et transperçaient les cadavres avec des sagaies. Un commandant anglais écrit que l'on n'a fait

St-Pétersbourg 16 juillet — Des nouvelles de Kieff donnent des détails sur une rencontre acharnée qui s'est produite dans le village de Lobedin entre des paysans armés et un détachement de dragons. Les paysans ont forcé les dragons à battre en retraite. Les dragons ont éprouvé des pertes.

Des renforts sont arrivés ensuite et ont ouvert le feu. Il y a eu plusieurs blessés.

Dans la crainte de représailles, les paysans se sont enfuis dans la forêt voisine.

Le brigandage.

Nicolaieff, 16 juillet — Le représentant de la raffinerie de sucre de Nicolaieff a été attaqué par des hommes armés pendant qu'il se rendait à la banque. On lui a volé 30,000 roubles. Un voleur a été arrêté, un autre fut tué par les soldats et les autres se sont enfuis.

aucun quartier pendant la campagne. Les troupes fusillaient tous les indigènes qu'elles rencontraient, incendiaient leurs kraals et enlevaient leur bétail.

Selon d'autres lettres particulières, les soldats étaient écœurés des massacres auxquels ils assistaient. Les prisonniers étaient fusillés quand on levait le camp.

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.
A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le SIROP DE HENRY MURE apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaîté. — *Notice franco sur demande*
H. Mure, A. Gazagne, Succr, Pont-St-Esprit (Franc).
Exiger le produit VRAI, refuser toute substitution.

Pianos-Orchestrions
Pianos à queue. 100 instruments à choix au magasin
A. Emch
MONTREUX
Magasin de Musique, 19, Avenue du Kursaal
Grands salons d'exposition sous le Monopole Hôtel.
Occasions, Echange
Réparations
Dépôt : Vidmann, Sion

MONTEILH & COEYTAUX
Peintres-Décorateurs
LAUSANNE.
Décoration d'appartements, de facades et d'eglises
Décors de théatre
Panneaux décoratifs
Drapeaux pr sociétés
Faux-bois & Marbres
ENSEIGNES SIMPLES ET ARTISTIQUES
Spécialité de Décorations d'Eglises et de Chappelles. Devis et maquettes sur demande.

Une excellente cure
pour dissiper les pâles couleurs, la chlorose, l'anémie, la faiblesse, les maux de cœur, le manque d'appétit, les défaillances, etc., est celle du véritable Cognac ferruhineux Golliez, 32 ans de succès toujours croissant.
Refusez les contrefaçons qui ne portent pas le nom de Fréd. Golliez à Noaat et la marque des « deux palmiers ».
En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pl Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le KÉFOL".

Egaré.

Un beau chien d'arrêt, blanc, poils longs, tête noire avec raie blanche, s'est égaré aux Giettes samedi matin. Le ramener contre récompense chez M. de Rhaum, les Giettes, sur St-Maurice.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

17

Armande

Les mots frappèrent le cerveau de Louis. Comprenait-il, en effet. Il s'approcha de sa sœur.

— C'est à cause de toi !... murmura-t-il, effrayé d'entendre, cette fois une révélation de complicité dans le meurtre.

Sa terreur se manifestait dans ses yeux. Armande sanglotait.

— A cause de toi !... répéta-t-il.

Elle leva ses yeux noyés sur son frère. La sévérité du regard la fit tressaillir.

— Louis !... Louis ! ne te méprends pas, je t'en conjure, c'est une fatalité, mais je ne suis coupable en rien, crois-le... C'est pour me sauver que Jacques ne parle pas.

— Te sauver !...

Plus Armande parlait, moins Louis comprenait Il passait de surprise en surprise.

— Te sauver de quoi ? questionna-t-il, en s'efforçant de rendre sa voix calme, malgré l'angoisse qui le dominait.

— De la critique du monde !... de l'honneur !...

Les pensées de Louis projetèrent un flot de sang au visage. La critique du monde !... de l'honneur de sa sœur ! Jacques aurait-il trahi l'amitié ? Cet amour qui à cette heure, s'affirmait par une nécessité de défendre l'emprisonné, cachait-il une odieuse faute ? Serait-ce lui, l'ami, qui participerait à la réhabilitation du coupable ! De rouge qu'il était, le visage du jeune homme devint ivoire; les veines démesurément grosses, sillonnèrent ses tempes sous la dure tension de ses pensées. Il se taisait pour ne pas être brusque. mais ii se reprochait amèrement de n'avoir pas questionné sa sœur avant le voyage. Eux à Angers, la distance aplanissait les difficultés qui se dressaient maintenant devant lui... Sur qui planait la fatallté ? Sur les Engilbert ou sur les Farjeol ? Malgré les pénibles suppositions, malgré le trouble des hypothèses épouvantables, le regard soucieux, sévère de Louis se mélangeait de tendresse. Il était touché de l'émotion d'Armande quand, à la dérobée, il posait sur elle ses yeux. Allait-il l'abandonner à sa tristesse et à sa désespérance ?...

— Armande, demanda-t-il très bas, ne pourrais-tu t'expliquer plus longuement, afin qu'il n'y ait aucune méprise entre nous ?

Elle découvrit son visage, laissa tomber ses mains sur sa robe de deuil et dit :

— La chose m'est facile, d'autant plus qu'elle est simple. Et dire que de si peu résultent de s horribles conséquences !

De convulsifs sanglots l'arrêtèrent une minute. Elle continua :

— Jure-moi que tu ne te serviras pas de ma révélation. Jure-moi que personne, entends-tu Louis, personne ne saura ce que je vais te confier. A Jacques même, tu ne dois pas en parler.

— Je te promets, affirma le jeune homme,

Alors Armande expliqua comme quoi, en traversant l'Auvergne quelques mois auparavant, elle avait prié leur ami de se trouver sur son passage afin qu'il lui donna des renseignements concernant le procès Bruneau. Haletant, Louis écoutait.

— C'est tout, dit-elle. Tu vois qu'à l'heure du crime horrible, Jacques se touvait avec moi. Tu vois, Louis, que je suis cause de ses souffrances. Comprends-tu, maintenant, que je m'obstine à le sortir d'où il est ?

Ces explications avaient déchargé l'esprit du jeune homme. Il respirait plus librement.

— Je te plains, dit-il. Oui, il faut, que nous arrachions Farjeol de sa prison. Nous ne pouvons obtenir ta quiétude qu'à cette condition là

Engilbert était soucieux. De quelque côté qu'il envisageât l'affaire il pressentait que le nom d'Armande serait jeté aux quatre coins de la Franc. Qui croirait qu'un conseil d'affaires avait réuni, la nuit, un homme et une femme ? Un homme et une femme qui, jadis, s'étaient aimés !... Par le fait de son amour même, cette femme n'inventait-elle pas la rencontre pour sauver l'inculpé ? Des témoins de la montée et de la descente de Jacques se trouveraient-ils ? En existerait-il un seul ?... De la révélation ressortait un soupçon qui planerait à tout jamais sur l'existence d'Armande. Mais que faire ?... La route du devoir n'est-elle pas toute droite ?... Devait-il perdre son temps dans de poignantes alternatives ? Le sentiment de l'honneur le redressa.

— Tu peux compter sur moi, dit Louis à sa sœur. Je sors pour mes premières démarches Espérons qu'elles aboutiront sans tarder.

Armande ne resta pas à l'hôtel. Si elle se trouvait à Clermont, c'était pour Jacques, ce que qui avait trait à Jacques pouvait seul l'intéresser.

La prison ! Tel était le but de son itinéraire Elle prit le tramway jusqu'à la place Delille questionna.

(*A suivre.*)

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu : 1er, 15 et 20 août, 10, 15 30 septembre, 1er 15 et 20 octobre, 1er et 10 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à Berne.

C'est un devoir de rappeler que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER guérit infailliblement

MAUX de JAMBES, ECZÉMAS, VARICES

Elle soulage immédiatement toutes les blessures causées par déchirures, lacérations ou coupures, les vieilles plaies, les ulcères indolents, malins ou douloureux, les rougeurs, furoncles et les clous; les herpès, dartres, éruptions croûteuses, les brûlures, les fissures saignantes ou non. L'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** n'est pas absolument une découverte récente, puisqu'elle compte dix années d'expérience, mais elle est restée le remède incomparable, l'antiseptique idéal, qu'il n'a pas encore été possible de surpasser.

Tous les malades qui en ont fait usage vous affirmeront que, dès le début du traitement, l'amélioration se manifeste évidente, indiscutable; les douleurs cessent, les démangeaisons, brûlures, cuissons disparaissent, puis la lourdeur et l'enflure des jambes diminuent progressivement. Enfin la plaie la plus rebelle se cicatrice, sans même qu'il soit nécessaire de quitter son travail.

Ne dites plus que vous avez tout fait, mais sachez que vous n'avez pas encore été soigné, si vous n'avez pas fait usage de l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER**, que vous trouverez dans toutes les bonnes Pharmacies.

Vous reconnaîtrez le véritable produit à la signature **C. DEPENSIER** en rouge sur l'étiquette.

Franco contre 3.50 adressés Pharmacie DEPENSIER, 47, Rue du Bac, ROUEN

Envoi franco en Suisse contre mandat postal de fr. 4,50

Dépôt Monthey, Pharm. Zumoffen., Sierre Pharm. Burgener.

Pensionnat pour Jeunes Filles

Villa Thérèse, Fribourg (Suisse)

Situation agréable. Confort moderne. Instruction solide. Education soignée.

René Bréganti, architecte Monthey

Plans et devis de constructions en tous genres. — Projets et devis de transformations et réparations à forfait. — Métrages de tous travaux de bâtiments. — Vérification de comptes. — Surveillance de travaux. — Taxes. — Expertises.

ATTENTION

G. Schopfer, a l'honneur d'informer le public d'Aigle, et des environs qu'il vient d'ouvrir à Aigle, Maison Hèris Marbrier, un atelier d'armurier. Fabrication de toutes armes, munitions et fournitures pour chasseurs etc.

Représentant et dépôt de vélos de première marque. Réparations promptes et soignées à prix modérés.

Se recommande

G. Schopfer

Place du Marché, Aigle

Viande de cheval

La boucherie chevaline DEGERBAIX à Lausanne expédie en port dû contre rembours, depuis 5 kg. **viande de cheval** au prix de **fr. 0,50, 0,60, 0,70** le kg.

Indiquer le prix dans la commande.

Etablissements catholiques d'instruction

La maison *Lassueur et Cie, Lausanne*, vins en gros et mi-gros fournisseur des principaux collèges du Valais, recommande ses vins garantis purs et naturels.

Echantillon à disposition.

Plus de

50 Millions de francs

dans l'espace de 24 mois

Sans risque et d'une manière légale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un

Syndicat

vec fr. 5 ou fr. 10.—

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne néglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco.

Effektenbank à Berne

Bureau Central de Placement

fondé en 1882 - Grand'chêne 8

E. E. Held

LAUSANNE

Demande et offre employés des deux sexes.

Etablissement de Riond-Bosson sur Morges

18 prix obtenus à la dernière Exposition Internationale de Lausanne.

A vendre : Œufs à couver, des poules primées : Houdan, Faverolles, Coucou de Malines, Minorque, Leghorn, Orpington, Lanshan, Plymouth Rock, Combattants Indiens, etc. — Œufs de canards Rouen, Pekin, Coureurs Indiens.

A la même adresse : poussins et coqs pour reproduction. Lapins.

On demande

chez Jos. DUROUX, ferblantier-appareilleur à St-Maurice, un apprenti-rassujetti ou un ouvrier.

Entrée de suite.

Même adresse : à vendre d'occasion 2 pompes à puits.

Miel garanti pur

à 1 fr. 60 le kg. Porcelaine faïence, verrerie chez

L. Gaspoz

rue du Pont, MONTHEY

Hôtels, Pensions, Villas

Grand choix de meubles vernis, Pitchpin *ou au* verni émail Ripolin, *de toutes nuances, à des prix et d'une exécution sans concurrence possible.*

Meubles rustiques pour chalets de montagne.

Trousseaux complets pour la campagne et pour toutes les bourses

Maison H. CAILLER, place Bel-Air, 2 Lausanne.

On cherche

une nourrice pour un tout petit enfant, chez Jules Bovio, négt à Fully.

Varices

ULCÈRES - PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

Guérison assurée

par le

Thé antivariqueux 1 fr.

la boîte

Pommade antivariq. 1.50

le pot

Envoi partout contre remboursement

E. KORNHABER

Herboriste diplômé

Rue de Tour-Maîtresse

150 Genève 150

Jos. DUROUX, ferblantier

St-Maurice

Spécialité d'appareillages divers pour bains, lavoirs, W.-C. etc.

Le seul pour le

Service des eaux de la ville.

Devis sur demande.

ATELIER

de Galvanoplastie et d'Electricité

(Installation complète et moderne)

A. NEUSEL, Bex

ARGENTURE. -- NICKELLAGE -- CUIVRAGE. -- ZINGAGE

Mise en état complet de tout objet tels que **Service de table, Plateaux, Cafetières, Théières, Instruments,** etc.

PRIX COURANT SPECIAL ET GRATIS

pour Hôtels, Restaurants, Pensions, Marchands de vélos et Sociétés de musique.

Installation complète d'éclairage, transport de force, téléphone et sonneries pour hôtels, etc.

Charge d'accumulateurs pour automobiles, motocycles et autres usages.

Devis et projets gratis

Exécution prompte et soignée

Cycles & Automobiles

Ed. Glapey, mécanicien électricien

ex-ouvrier de la maison Richard-Brasier de Paris

Rue du Nord à Aigle

Vente, location, échange, fournitures, réparations soignées de cycles et autres. Représentant pour la contrée de la célèbre *Motosacoche Dufaux.*

Machines à coudre, vente et réparations. Installation de sonneries électriques. — Mécanique de précision — Force électrique.

Agence Montreussienne de Placement

E. Hugonnet, Montreux

Place tous les jours, employés pour hôtels, restaurants et familles.

Téléphone 89

Café de santé

Remplaçant hygiénique du Café des Iles

Combinaison de diverses céréales de choix, maltées, sans addition de chicorée ou autres substances nuisibles et irritantes. Donne un café agréable au goût, et ne contenant aucun des principes excitants. Peut être employé seul ou mélangé au café des Iles. Recommandé par MM. les docteurs aux personnes souffrant de l'estomac, échauffement, nervosité, congestion, etc.

Prix des paquets : 20, 40 et 65 cent.

Envoi franco à partir de 2 kilos

Dépôt général : Aug. Hirschy, Cully

Loterie

pour la nouvelle église catholique

de Neuchâtel

à 1 franc le billet

Gros lot de frs 40.000, 15,000, etc

Un gagnant sur 38. Billets variés.

Le tirage aura lieu à St-Maurice.

Les billets sont en vente chez

C. de Siebenthal, coiffeur

à St-MAURICE

ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Gourgas 1 Genève.

Beau choix de sacs de touristes

en magasin depuis Fr. **2.80** *à Fr.* **12.** Envoi à choix par la poste en indiquant à peu près le prix, chez

Jos. Veuthey, fers, Martigny

Kirsch & Fleckner

FRIBOURG (Suisse)

VITRAUX pour ÉGLISES et CHAPELLES simples et riches, en tous les styles. VITRAUX d'appartements en style moderne.

Devis et plans à disposition

Jos. Girod, Monthey

Epicerie

Café verts et torréfiés, cacaos, chocolats, sucre, sucre candi, orge perlé, riz, macarronis. Grains pour oiseaux, baies de genièvre, poivre, canelle, girofles, noix de muscades, safran, marjolaine, feuilles de laurier, biscuits, thé, confiserie. Huile d'olives, de noix, de Sézame, de lin. Huiles pour grosses machines et pour machines à coudre. Sardines, thon, vinaigre, farine blanche, remoule, saindoux, végétaline, miel naturel, moutarde, graine et farine de lin. Amidon, bleu pour lessive, savon, soude, eau de javelle, eau de cologne. Essence de vinaigre. Cirage, graisse pour chaussures et pour chars, encaustique, savon à polir, carrons anglais, mine de plomb, colle pour menuisier, alcool fin, alcool à brûler, pétrole, huile à brûler.

Ferme à vendre

contenant 37000 mètres, bien arborisée, bâtiment en très bon état, située dans les environs de Monthey; facilités de paiement. S'adresser à la Société Immobilière Marclay et Rossier à Monthey.

Horlogerie Bijouterie Orfèvrerie

Paul ROY, Monthey

(Succursale à AIGLE)

Grand et riche assortiment dans tous les articles.

Spécialité d'articles: Argent pour cadeaux noces et baptême.

Chapelets, médailles religieuses et croix or et argent.

Machines à coudre *La Silencieuse*

Vélocipèdes „ Peugeot “, „ Condor “, „ Panzer “

Facilité de paiement.

Tuyaux pour arrosages

en caoutchouc et en chanvre: en magasin de 13, 16, 19 et 22 m/m de diam. avec raccords et jets.

Prompte livraison.

Joseph VEUTHEY, à Martigny

A louer

un appartement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser aux Chenalettes.

Le Médecin des Pauvres

En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs :

LOCATION de BACHES

Baches neuves pour tous usages

Fabrique de Baches, F. PANCHAUD, 2, Quai Pierre Fatio GENÈVE